

DOCUMENT PREPARATOIRE

CONSEIL D'ECOLE N° 2 - 2016 / 2017 -

LUNDI 20 MARS 2017

Accueil

Ouverture de la séance : 17H40

PRESENTS :

M Casaurancq, adjoint aux affaires scolaires

Mme Salinier Sandrine, conseillère municipale, représentante de la mairie

Mme Ronteix pour le service jeunesse

M Bayo ,DDEN

Mme Casales, directrice de l'école

Parents d'élèves :

M. Philippe BOUCARD, Mme Leila ALSIDCHEIKH , Mme Nelly LOPES, Mme Laëtitia MENIER,

Mme Sandrine GUILLOT , Mme Virginie GAVERNIA

Enseignants :

Mmes Lestrade, Mercier, Desmoulin, Ribot, Horeau, Méritet, Darrort et Feraud

Mrs Georget, Rovere, Desmoulin,

M. Fournier, Psychologue scolaire

EXCUSES :

Enseignante : Mme Renard

I- Le fonctionnement de l'école :

Actualités :

Pour la prochaine rentrée scolaire, les inscriptions se feront aux dates suivantes :

**A l'école élémentaire : Le lundi 12 juin de 9h à 16h sur Rendez-vous
Le mardi 13 juin de 9h à 16h sur Rendez-vous**

Ces inscriptions s'organiseront sous forme de présentation de l'école et visite des locaux.

Ces inscriptions sont groupées par 6 à 8 familles concernées.

Documents administratifs à fournir : carnet de santé, livret de famille, certificat de radiation et attestation d'assurance scolaire à venir.

En cas d'impossibilité à ces dates, sur rendez-vous au 05 53 04 83 39

Une note sur ces dates d'inscription serait la bienvenue dans le bulletin municipal .

A - Le poste de DDEN à pourvoir :

Le mandat des délégués départementaux doit être renouvelé en 2017. Leur mandat est pour 4 ans. Un DDEN est un bénévole, ami de l'école publique, qui procède régulièrement à la visite de l'école auprès de laquelle il est affecté et qui participe au Conseil d'école en qualité de membre de droit. Il n'intervient pas dans le domaine pédagogique, mais il s'attache aux conditions matérielles des élèves leur permettant de profiter au mieux de l'enseignement dispensé. Il joue un rôle de médiateur entre l'équipe éducative, les parents d'élèves et la collectivité territoriale dont dépend l'école, dans le strict respect des principes de laïcité.

Le DDEN constitue un soutien moral appréciable pour les équipes éducatives.

Monsieur Bayo a exprimé le souhait de ne pas renouveler son mandat. Nous le remercions chaleureusement pour son engagement pendant ces nombreuses années.

Malgré nos recherches auprès des anciens collègues de l'école et bien qu'ayant également sollicité la municipalité dans cette quête ; à ce jour, nous n'avons pas de candidat annoncé pour notre école.

Je rappelle que chaque école peut disposer d'un DDEN.

Il suffit que ce soit une personne qui manifeste de l'intérêt pour l'école publique : ancien parent d'élève, membre de mouvements associatifs laïques...

B- La sécurité dans l'école :

1) Bilan du P.P.M.S.intrusion du 13 décembre 2016 :

Note du Major JEHANNIN, B/C RITTER Etat-Major DDSP 24 :

« Exercice effectué avec beaucoup de sérieux par les élèves qui ont suivi les consignes données par les professeurs : silence , position allongée ou assise, etc.

Tous les professeurs ont participé à l'exercice en appliquant les consignes et en surveillant le comportement des élèves.

Bilan global: *Un premier exercice globalement positif avec un engagement sérieux des participants.*

Signal sonore à revoir afin qu'il soit audible de tous et en tous points de l'établissement.

Nécessité de renforcer « l'obstruction » visuelle pour l'atrium et les classes du bâtiment du bas.

Penser à avoir sur soi son téléphone portable et les clés des portes. »

► **Mme Horeau rappelle qu'elle n'est pas équipée de clé pour sa classe.**

Conseil donné :

Lors du 2ème exercice afin d'augmenter la difficulté, possibilité (à votre convenance) de :

- Prévoir l'évacuation d'une ou plusieurs salles avec un lieu de rassemblement prévu et adéquat.

- Réfléchir sur un mode de communication avec les salles de confinement »

- Envisager un moyen de prévenir les personnes susceptibles de pénétrer dans l'établissement qu'un confinement est en cours

2) Bilan des exercices « incendie » :

Depuis cette nouvelle rentrée et suite au renforcement des procédures de mise en sécurité ; nous devons dorénavant procéder à la mise en place de 3 exercices incendie soit un/trimestre.

Pour rappel, le premier a eu le 29 septembre 2016 à 14H20 et s'est déroulé dans de bonnes conditions avec quelques portes et éclairages oubliés comme seules observations.

En revanche, celui réalisé le 7 février 2017 a montré des dysfonctionnements de l'avertisseur sonore, pas suffisamment audible.

La mairie a été interpellée sans délai pour mettre en œuvre la remise en état de marche du dispositif.

L'exercice du troisième trimestre se fera entre le 2 mai et la fin de l'année scolaire, nous ferons donc le point sur l'efficacité de l'avertisseur sonore au troisième conseil d'école.

► **La mairie fait faire un devis pour les avertisseurs sonores.**

Mme Casales précise qu'il est impératif que nous soyons équipés avant la fin de l'année scolaire afin de pouvoir réaliser notre dernier exercice incendie confortément aux textes.

C- Les Budgets

1) Budget municipal :

Pour rappel, l'école se voit allouer la somme de 90 €/élève : 40 € pour les fournitures scolaires et 50 € pour le reste des dépenses soit 90 x 227 élèves pour 2017 soit : 20430 €.

Deux enveloppes spéciales existent également : 130 € pour le fonctionnement du Rased et 400 € pour des acquisitions de matériel scientifique.

Sur ces 50 €, sont ponctionnés les 2450 € du projet jazz (paiement de l'intervenante du

conservatoire) ; il reste donc 39,20 € pour payer les transports et les activités sportives et culturelles.

Le budget prévisionnel montre que la dépense pour les transports est très lourde : nous avons décidé en concertation des maîtres que tous les transports seront facturés sur le budget mairie mais que le coût des sorties de fin d'année (entrée des sites) sera honoré par la coopérative scolaire.

L'équipe enseignante est en train de faire le tri sur les manuels scolaires désués et hors programmes afin de pouvoir en faire bénéficier des écoles d'autres pays bien moins équipés que nous. Mme Darrort a des contacts sérieux et assurera le lien avec les organismes humanitaires compétents.

► **Mme Darrort évoque l'association Terre et Amitiés située sur la commune de Champecevinel qui a un partenariat actif avec le Mali et le Madagascar.**

Mme Casales confirme donc à la mairie que dans les prochains mois, un tri des manuels scolaires va être fait et les ouvrages non utilisés suite aux changements des programmes seront transmis à cette association.

2) Coopérative scolaire USEP :

Nous avons affilié les classes de CP, CE1 B, CE2, et CM1 ; il était trop coûteux d'affilier toute l'école : 5,10 /élève sur 7 classes : 1020,89 € pour cette année scolaire.

Nous avons récemment envoyé un rapport du conseil d'administration à l'attention de l'Assemblée Générale Ordinaire de la ligue de l'enseignement du 7 avril 2017 en indiquant qu'il serait bon de réfléchir à un tarif dégressif pour les écoles à gros effectif comme la nôtre.

Les enveloppes de participation volontaire des familles au premier trimestre ont récolté : 2105,10 € soit 9,27 €/élève.

La vente de la photographie scolaire a ramené un bénéfice de 1555,40 € contre 2286,80 € l'an dernier.

Il y a en caisse à ce jour : 3765, 55 €.

L'équipe enseignante a convenu de faire un don de 100 € aux JPA (Jeunesse au Plein Air).

Nous attendons le gain des serviettes microfibrées vendues 8,50 € l'une (prix d'achat à 6,65 €) : 230 ont été commandées donc un bénéfice de 425,50 € est à prévoir. A ce jour, nous avons vendus 195 serviettes soit un gain de 360,75 €.

D- Les travaux : le point et les aménagements souhaités

1) Travaux d'entretien :

Un point global a été fait le 6 mars avec M. Casaurancq et Mme Darmanin, responsable du service technique :

- un filet de protection est au cœur des priorités pour pacifier les relations avec le voisinage.

► **C'est une priorité car les tensions sont fortes avec les voisins.**

- achat des tableaux blancs

- réfection des classes 5 et 6 pendant l'été.

► **M. Casaurancq assure que tous les tableaux blancs seront changés à la rentrée de septembre.**

Il explique que la réfection concerne l'ensemble du bâtiment du bas, du sol au plafond (revêtement de sol, aération, renforcement des cloisons et changement des portes de classes) en revoyant également le système de fermeture des portes afin d'éviter aux maximum les vibrations qui pourraient faire trembler les Tbi. Du coup, seulement deux classes seront portés au budget 2017.

► **Mme Mercier exprime son mécontentement : son Tbi devait être changé pendant les vacances d'hiver mais il y a eu une erreur et c'est la classe d'à côté qui a été équipée. Elle rappelle que son Tbi ne fonctionne pas bien depuis longtemps et que voilà plus d'un an qu'elle demande son changement...**

2) Projet d'équipement numérique :

Une équipe pilote a été constituée dans l'équipe enseignante pour bâtir avec le conseiller pédagogique de la circonscription, Roland Mariano et le responsable informatique, David Gauthier, un projet pédagogique montrant l'intérêt de cet équipement.

Pour rappel, nous souhaitons une classe mobile de 13 PC portables dans une armoire sécurisée faite à cet effet.

Le Bureau municipal doit donner son avis pour la dépense le 15.03.17

► **M. Casaurancq explique que cette demande a été portée au budget ; un avis favorable a été donné. Mme Casales remercie la mairie pour cette décision.**

II- La vie pédagogique de l'école :

A- Activités éducatives prévues :

Activités réalisées ou en cours de réalisation :

- Dispositif École et Cinéma :
 - du Cycle 2 le 25 janvier « le Mécano de la Général » et du Cycle 3 le 8 février « Rabi »
- Dans le cadre de la semaine du jardinage, les classes de CP et CE1 A ont participé à un atelier à Jardiland.
- Spectacle proposé et financé par le Grand Périgueux et la SMD3 pour la gestion des déchets le 7 mars pour les CM (y ont participé les CM1 A et les CM2 B)
- Musée Vesunna pour les CE2 les 15 février et 8 mars
- Fête de Carnaval : vendredi 24 mars
- Cycle piscine pour les CE2 et CM1 du 23 mars au 16 juin pour 10 séances
- Sortie éducative au barrage des Tuilières pour les CM1 le 5 mai et le 12 mai pour les CM2
- Dispositif École et Cinéma :
 - des CM le 22 mars et des Cycle 2 le 29 mars pour « Le tableau »
- Rencontres USEP inter écoles :
 - CP le 10 février et CE2 et CM1 jeux d'opposition à Coulounieix :le 14 février
 - CE1 B, CE2 B et CM 2 A : Foot sur le stade du Gour de l'Arche : 2 mai
 - CP, CE1 B et CM : Hand ball au stade Rongieras de Périgueux : 2 juin
- Spectacles Agora :
 - CE1 : « Dark Circus » 17 novembre 2016
 - CP : « Détours » : 9 mars
 - CM : « Natanaël » : 31 mars
- Spectacles Odyssée :
 - CP : « Xihiko » : 20 janvier
 - CE2/CM 1 : « Louis XIV et ses Arts » : 14 mars
 - CE 2 / CE1: « Minute Papillon » : les 6 et 7 avril

Information sur l'entrée au collège pour les CM2 :

→ Une journée au collège sera organisée pour chaque classe entre le 3 et le 14 avril : le 7 pour le CM2 A et le 14 pour le CM2 B ont été demandés.

La classe partira en Péribus.

Les classes de CM2 sont d'ailleurs inscrites à une opération intitulée « Mon Péribus, Mon collège » où ils découvriront la signalétique et les informations données aux abribus, que faire à l'approche du bus attendu, que faire à bord du bus...les 18 mai pour les CM2 A et le 30 mai pour les CM2 B.

Les sorties de fin d'année programmées à la journée entière :

Lundi 3 juillet	CP A et B Mme Méritet et Mme Lestrade	Le village du Bournat
Vendredi 23 juin	CE1 A et B Mme Mercier et Mme Casales	Réserve zoologique de Calviac
Mardi 13 juin	CE2 A et B M. Desmoulin et Mme Renard	Château de Castelnaud + Milandes
Mardi 4 juillet	CM1 A et B Mmes Desmoulin et Ribot	Abbaye de Cadouin et St Avit Sénieur
Jeudi 29 juin	CM2 A et B Mrs Georget/Rovere et Mme Feraud	Gouffre de Proumeyssac

B- Les intervenants extérieurs :

Formation des CM : « Apprendre à porter secours »

L'infirmière scolaire, Mme Agnès Basbayon a débuté une formation aux CM1 le 20 mars et le 7 avril et validera la formation avec les CM2 lors de la dernière période de l'année.

► ***Mme Basbayon validera le module avec les CM2 le 7 avril (1 séance de 1H pour chaque classe)***

Animation chorale jazz

Mme Marie-Estelle Labaune, intervenante en milieu scolaire, enseigne la musique aux élèves depuis le 16 janvier et ce jusqu'au spectacle dans le cadre du Festival de musique Jazz.

Son intervention est pertinente et bien adaptée ; elle apporte rigueur, cohésion de groupe et posture professionnelle aux élèves.

La représentation aura lieu le vendredi 16 juin au parc des expositions.

► ***Mme Casales explique qu'une répétition générale est à prévoir le matin de la représentation et donc un bus pour nous permettre de nous rendre au parc.***

Elle évoque le fait que les déplacements coûtent chers et que, dans le cadre de la mutualisation des services, il serait peut-être opportun de réfléchir à l'achat d'un bus comme sur les communes de Coulounieix-Chamiers, de Boulaezc, bus qui serait réparti entre plusieurs communes, plusieurs écoles et associations locales...

M Casaurancq demande de prendre contact directement avec le président du comité des fêtes. Il rappelle que le jeudi 15 juin, les enfants des écoles pourront bénéficier d'une initiation à la musique jazz au centre socio culturel.

L'école remercie pour cette information et réitère sa motivation car ce temps est éducatif et riche culturellement.

Animation avec la bibliothèque

Plusieurs classes organisent, en partenariat avec Sally, animatrice municipale, un travail de qualité en lien avec le livre chaque fois qu'elles se rendent à la bibliothèque.

Animation du cycle tennis au club de la commune à Chercuzac

Cette année, pour la première fois, une classe s'est rendue au complexe sportif de Chercuzac sur le temps scolaire pour réaliser une unité d'apprentissage tennis. La parole est donnée à O. Desmoulin.

► *M. Boucard, au nom de l'A.P.E., évoque quelques points particuliers :*

- la lisibilité des activités TAP : Mme Ronteix annonce qu'un questionnaire de satisfaction va circuler très prochainement.

- Une nouvelle organisation des sorties à 15H45 a été repensé en concertation avec l'école pour éviter la chohut dans la cour et le couloir.

► *M Al.sid.cheikl aimerait savoir si, dans le cadre de la mutualisation, un accueil est prévu début janvier 2018 et peut-être pour août également.*

Mme Ronteix explique que le transfert de compétences est en train de s'opérer avec une nouvelle organisation de l'accueil, des encadrants mais que rien est arrêté à cet instant.

Une discussion est engagée sur les horaires d'ouverture et sortie de l'école : les parents demandent à ce que le portail ouvre à 8H20 précises et que les élèves sortent également à 15H45.

Mme Casales, s'étonne de cette demande pour l'ouverture du matin car elle veille à ouvrir à 8H20 mais prend en compte la demande pour être vigilante aux respects des horaires. En revanche, elle rappelle aux parents que le temps d'enseignement s'arrête à 15H45 ; les enfants ne peuvent donc pas être au portail au même moment.

Mme Darrort rajoute qu'il est même salubre que toutes les classes n'y soient pas en même temps.

Mme Casales rappelle, qu'en bonne intelligence, enseignants et parents doivent entendre qu'un délai de 5 à 7 minutes existe entre la sortie des classes et le franchissement du portail surtout dans une école à plus de 200 élèves.

Le mercredi d'ailleurs est très compliqué.

Les parents élus demandent à la municipalité pourquoi l'avis de recherche d'un surveillant de sécurité n'est pas paru au bulletin municipal comme souhaité précédemment.

M Casaurancq évoque un oubli et va faire le nécessaire.

Les parents élus déplorent l'odeur de la champignonière...

Ils abordent enfin des problèmes de sécurité dans une classe de CM2 avec des élèves en danger recevant des coups.

M Bayo, suivi de Mme Casales, rappellent que ce n'est pas le lieu d'en discuter.

Mme Darrort appuie cette remarque.

Mme Casales rappelle qu'une réunion a ce sujet a été organisée en amont de ce conseil d'école et que le lien régulier est fait avec M Boucard sur ce qui a été mis en place par l'école sur ce point.

Mme Casales rappelle que les familles qui en feront la demande seront reçues individuellement.

Fin de la séance : 19H00

Secrétaires de séances :
Mme Darrort Isabelle
Et Mme Lopes Nelly

La directrice :
Mme Casales Séverine

